

TOURNOI U6-U7

US VILLERS BOCAGE

REGLEMENT

ARTICLE N°1

Chaque équipe sera composée de 4 joueurs + 2 remplaçants.
Le tournoi comptera :

4 poules de 6 équipes

Les matchs se dérouleront sur 2 terrains

Un joueur de champ n'a le droit de jouer que dans une seule et même équipe (celle dans laquelle il s'est inscrit). Par contre, le gardien peut, quant à lui, jouer dans une ou plusieurs équipes.

Pour tout joueur allant contre ce règlement, les organisateurs du tournoi se donnent le droit d'expulser du tournoi le joueur en question.

ARTICLE N°2

Le nombre de points par match de poule est le suivant :

***MATCH GAGNE : 4 points**

***MATCH NUL : 2 points**

***MATCH PERDU : 1 point**

La durée des matchs est la suivante :

Matchs de poule et de classement : 8 minutes

Finale: 10 minutes

En cas d'égalité à la fin des poules, les équipes seront départagées par leur goal average général (Différence des buts POUR et les buts CONTRE). Si les équipes sont encore à égalité au niveau de leur goal average général, alors elles seront départagées par le goal average particulier. En dernier recours, les équipes seront départagées par une série de tirs au buts (1 pénalty par équipe au premier qui loupe à égalité de tirs)

LE MATIN

Une première poule sera effectuée : Les équipes se rencontreront sous la forme d'un mini-championnat.

L'APRES MIDI

Les 1^{er} de chaque poule se rencontreront en 1/2 finale vainqueur (croisée).

Demi finale vainqueur : 1^{er} poule A contre 2^{ème} poule B et 1^{er} poule C contre 2^{ème} poule D

Toutes les autres équipes effectueront un match de classement selon leur classement durant les poules. (Exemple : les 2 plus mauvais 6^{ème} de chaque poule se rencontreront pour le match de classement de la 23^{ème} et 24^{ème} place, etc...)

En cas d'égalité à la fin de la finale ou des matchs de classement, il n'y aura pas de prolongations mais une séance de tirs au but à élimination directe (1 tir par équipe à égalité de tirs). Nous établirons la règle « LE PREMIER QUI LOUPE » à égalité de tir.

ARTICLE N°3

REGLEMENT POUR CHAQUE MATCH

- *Touche au pied avec le droit de rentrer sur le terrain
- *Pas de hors jeux
- *Passe en retrait autorisée au gardien
- *Coups francs au choix (Direct ou Indirect)
- *L'arbitre se donne le droit de sanctionner un joueur par un carton ROUGE pour divers actes (Tacle dangereux, non respect du règlement du tournoi, etc.....)
- *Tout changement de joueur doit impérativement se faire au milieu du terrain. De plus, un changement doit impérativement se faire lors d'un arrêt de jeu.

ARTICLE N°4

L'US VILLERS BOCAGE décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident lors de cette manifestation sportive. Chaque joueur jouera sous la responsabilité de son club respectif sous lequel il sera inscrit.

L'US VILLERS BOCAGE VOUS SOUHAITE UNE BONNE JOURNEE DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR.

ANTHONY DEROIN
Président US VILLERS BOCAGE